

PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Principaux sujets	Description	Porteur(s)	Calendrier
A1/ 100 % Dématérialisation	Possibilité pour l'utilisateur de réaliser des déclarations de façon totalement numérique. Au cas par cas, mise en place de services complémentaires tels que des contrôles de cohérence ou des simulations lors de la déclaration.	Pilotage SG porteur opérationnel : chaque DAC ou opérateur responsable des procédures	2020 : dématérialisation pour toutes les procédures
A2/ 100 % Accessibilité	toutes les procédures dématérialisées du MAA et de la sphère agricole devront être accessibles partout, sur tout support et à tout moment pour les usagers comme pour les agents	Pilotage SG	Ces actions nécessiteront une cartographie très précise du périmètre des applications métier. Elles exigeront une circulation et un partage accrus des données au sein de la sphère publique. Dans un premier temps le ministère s'attachera à définir une méthodologie d'action afin de dresser la feuille de route et de prioriser la mise en œuvre à horizon 2022.
A3/ 100 % Dites le nous une fois (DLNUF)	un usager ne devra plus fournir une donnée ou une pièce justificative si l'administration la détient déjà, soit parce que l'utilisateur l'a déjà fournie une fois, soit parce que c'est l'administration elle-même qui l'a produite	Pilotage SG	
A4/ 100 % restitution systématique en ligne	Les usagers seront informés en ligne sur le résultat de leurs démarches ; ils pourront retrouver en ligne toutes les données les concernant.	Pilotage SG	
B1/ Evolution du poste de travail	outils collaboratifs, suite bureautique, bureau virtuel, conférence poste à poste.	Pilotage SG	
B2/ Amélioration des infrastructures réseau	rénovation du VPN, centralisation des serveurs bureautiques, augmentation des débits d'accès au RIE, généralisation de la TOIP.	Pilotage SG (SDSI)	
B3/ Amélioration du service d'assistance aux agents (diagnostic, dépannage, intervention)	Mise en place d'une plate-forme téléphonique pour assurer l'assistance de niveau 1	SG (SDSI)	Mise en place 2018
B4/ Mise en œuvre de France Connect Agent	Intégration de France connect agents comme modalité d'identification dans les SI du MAA	SG (SDSI)	A préciser (dépendant d'un chantier interministériel)

Principaux sujets	Description	Porteur(s)	Calendrier
C1/ Formaliser une gouvernance des systèmes d'information de la sphère publique agricole	Définir des règles de gouvernance des SI intégrant les opérateurs et les intégrer dans les COP	SG (SM)	Fin 2018
C2/ Développer une fédération d'identité au sein de la sphère publique agricole	dans l'attente de FranceConnect Entreprises.	Pilotage SG	Déploiement progressif de 2018 à 2020
C3/ Développer une administration des données cohérente entre les membres de la sphère agricole	Mettre les données de la sphère publique agricole au service des politiques publiques ministérielles en facilitant le déploiement du DLNUF , en facilitant la valorisation des données pour la mise en place, le suivi et l'évaluation des politiques publiques via des outils d'analyse de données, en articulant les modalités de mise en œuvre de l'open data avec les enjeux des politiques ministérielles.	Pilotage SG (délégué ministériel au numérique et à la donnée)	2020 : outils d'administration et de publication de données partagés permettant une visibilité sur l'ensemble du patrimoine de données.
C4/ Fédérer les communautés de travail dans le cadre de la mise en œuvre du cycle 2 du programme Resytal (refonte des SI de l'alimentation).	La politique de l'alimentation s'appuie sur de nombreux mandataires et délégataires (tels que des vétérinaires ayant un mandat sanitaire). La fluidité des échanges avec ces mandataires est un enjeu très fort de Resytal.	DGA1	Mise en œuvre progressive d'ici 2022 (le cadencement du programme Resytal 2 est en cours)
D1/ Déploiement de la suite collaborative Mélanie2 du MTES	Messagerie et logiciels associés en remplacement des systèmes de messagerie Agricolle et Educagri propres au MAA.	SG	2018
D2/ Déploiement du SIRH RenoiRH	SIRH interministériel en remplacement notamment des systèmes propres au MAA et de ceux de plusieurs opérateurs.	Pilotage d'ensemble SG	Mi 2019 : MAA 2020 : opérateurs
D3/ Développement et mise en œuvre de la plateforme OSHIMAE	Création d'une plate-forme interministérielle d'hébergement en mode cloud en coopération avec le MTES	SG (SDSI)	Déploiement progressif : migrations des SI du MAA sur la plate-forme achevés fin 2020
D4/ Rapprochement du SI de l'enseignement agricole avec celui du Ministère de l'éducation nationale.	Partage de composants applicatifs pour la gestion des élèves en vue de faciliter leurs mutations entre les deux systèmes et la gestion des examens ayant une part de contrôle continu.	DGER	A préciser (chantiers LNE / LSU prévu en 2019, les autres en phase de cadrage)